

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION Technicien des Jardins et Espaces Paysagers

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

La certification est accessible par la voie de la VAE et par la voie de la formation par apprentissage, en contrat de professionnalisation ou en formation professionnelle continue. Pour se présenter à la certification (hors VAE), le candidat doit avoir suivi le parcours par la voie de la formation (complétude à minima 85%), y compris les périodes en milieu professionnel (à minima 12 semaines soit 420h).

La certification peut être obtenue :

- à l'issue d'une session de jury de certification visant le titre à visée professionnel complet ;
- par capitalisation de l'ensemble des blocs de compétences certifiés, obtenus soit par la voie de la formation ou par la VAE ;
- par cumul d'équivalences et de blocs de compétences certifiés.

Les candidats en situation de handicap qui en font la demande, peuvent bénéficier d'aménagement des épreuves d'évaluation.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1.1 - Réaliser l'entretien d'un espace paysager</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer son intervention (matériels,...) - Identifier les végétaux et effectuer un diagnostic sanitaire de premier niveau (déperissement, déracinement, branches cassées, prédateurs, taupe,...) - Utiliser les matériels (tondeuse, taille haies, souffleur, débroussailleuse...) en sécurité et les maintenir en bon état de marche (maintenance de premier niveau), - Participer à la mise en sécurité du chantier - Entretenir les surfaces enherbées (tonte, fauche, ...) - Entretenir les surfaces plantées (différentes tailles, paillages, ...) - Entretenir et nettoyer (y compris après travaux) les allées et terrasses - Entretenir les équipements intégrés à l'espace paysager (système arrosage, robot tonte,...) - Evaluer son travail et réaliser les ajustements nécessaires au besoin, - Rendre compte du travail réalisé (bilan technique et horaire) à l'écrit et à l'oral 	<p>C1.1a - Appréhender l'espace paysager à entretenir en identifiant et vérifiant l'ensemble des végétaux présents et leur environnement pour adapter ses techniques d'intervention</p> <p>C1.1b - Assurer l'entretien des espaces paysagers pour maintenir leur pérennité et leur fonctionnalité (esthétique, pratique, écologique...) dans le respect des attentes du client et de la réglementation en vigueur.</p> <p>C1.1c - Comprendre et appliquer les notions de gestion différenciée afin d'assurer la durabilité environnementale et économique des espaces paysagers à entretenir</p>	<p><u>Mise en situation réelle « Réalisation de l'entretien d'un espace paysager »</u></p> <p>Cette épreuve en deux parties consiste à d'une part à réaliser l'entretien d'un espace paysager privatif ou collectif et d'autre part à reconnaître les végétaux présents</p> <p>Modalité : Epreuve pratique devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle</p>	<p>Il est attendu que le candidat réalise les différents travaux d'entretien d'un espace paysager et qu'il identifie les végétaux sur lesquels il intervient</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat reconnaît les végétaux présents sur le site, - Il identifie les maladies, adventices, ravageurs et auxiliaires éventuels, - Il formule un diagnostic pertinent de l'espace paysager à entretenir (état du sol, des végétaux, des matériaux et installations), - Il propose des objectifs à atteindre reliés au diagnostic formulé et cohérents avec lui, - Il fournit des choix d'entretien des végétaux et matériaux respectueux des normes techniques et de la réglementation, - Il maîtrise les réalisations des travaux permettant d'atteindre les objectifs définis dans le respect strict des règles de sécurité, - Il sait répondre aux questions du jury concernant la gestion différenciée
<p>A1.2 - Réaliser la végétalisation d'un espace paysager</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer son intervention (matériels, matériaux, plan...) - Lire un plan et adapter sa mise en œuvre au terrain (planimétrie, altimétrie, réseaux,...) - Participer à la mise en sécurité du chantier et protéger les végétaux et aménagements existants - Réaliser des semis et des plantations - Conduire le matériel (mini-pelle, motoculteur...) en sécurité et les maintenir en bon état de marche (maintenance de premier niveau) - Intégrer des équipements dans un espace paysager (système arrosage, robot de tonte,...) - Evaluer son travail et réaliser les ajustements nécessaires au besoin, - Rendre compte du travail réalisé (bilan technique et horaire) à l'écrit et à l'oral 	<p>C1.2a - Etudier un projet d'aménagement d'un espace paysager en consultant les documents relatifs au projet (cahier des charges, CCTP, fascicule 35, consignes, plans) pour organiser son travail,</p> <p>C1.2b - Réaliser le chantier de végétalisation de l'espace paysager pour répondre à la commande passée, dans le respect des attentes du donneur d'ordres et des règles en vigueur (sécurité, environnement).</p>	<p><u>Pratique explicitée « Réalisation d'un aménagement paysager »</u></p> <p>Dans le cadre d'un chantier de création, cette épreuve consiste à mettre en œuvre un aménagement paysager comprenant de la végétalisation et des constructions paysagères.</p> <p>Modalité : Epreuve pratique, explicitée devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle</p>	<p>Il est attendu que le candidat réalise les gestes techniques permettant la réalisation conforme d'un aménagement paysager</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat fait une lecture pertinente de la documentation liée au projet de création (cahier des charges, consignes, plan), - Il prend en compte les consignes données et met en œuvre de façon stricte les règles de sécurité, - Il maîtrise la réalisation des travaux demandés (balisage, pose des circulations, des murets, dallages, terrasses et bordures, mise en place et raccordement des réseaux, préparation du sol, végétalisation du site...) permettant d'atteindre les objectifs définis, - Il justifie le travail qu'il a réalisé par rapport au plan et aux normes techniques et au contexte environnemental et il ajuste au besoin. - Il rend compte à l'oral des conditions rencontrées, du travail réalisé et de sa conformité aux consignes données.

<p>A1.3 - Réaliser et entretenir des constructions paysagères</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer son intervention (matériels, matériaux, plan...) - Réaliser les travaux de constructions paysagères (dallage, pavage, muret, construction bois...) - Utiliser et entretenir le matériel dédié à la construction paysagère (bétonnière, ...) - Participer à la mise en sécurité du chantier - Evaluer son travail et réaliser les ajustements nécessaires au besoin, - Rendre compte du travail réalisé (bilan technique et horaire) à l'écrit et à l'oral 	<p>C1.3a - Mettre en œuvre les différentes techniques de constructions paysagères pour réaliser les ouvrages conformes à la commande en s'appuyant sur le dossier technique du chantier et en respectant les consignes de sécurité</p> <p>C1.3b - Réaliser l'entretien préventif et curatif des constructions paysagères présentes sur un espace paysager pour les maintenir en état et en sécurité en utilisant le matériel et les techniques adaptées</p>		
<p>A2.1 - Contribuer à l'organisation prévisionnelle du chantier de création ou d'entretien d'un espace paysager</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance du projet du client et des documents qui s'y réfèrent - Planifier le chantier - Réaliser et réceptionner les commandes liées au chantier (végétaux, matériaux, location de matériels spécifiques...), - Préparer le chantier (matériaux, matériels, fournitures,...) 	<p>C2.1 - Organiser son chantier afin d'assurer la mise en œuvre dans des conditions optimales en respectant les mesures d'hygiène et de sécurité liées à un chantier paysager</p>	<p><u>Evaluation en milieu professionnel « Préparation d'un chantier »</u> Dans le cadre d'une mission confiée pendant la période en milieu professionnel, il s'agit de préparer en amont un chantier et préparer le camion en conséquence Modalité : Evaluation pratique en milieu professionnel par le tuteur - Epreuve individuelle</p>	<p>Il est attendu que le candidat ait la capacité de préparer son chantier et de charger le camion.</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat vérifie l'état des matériels et s'assure de la disponibilité des matériaux - le candidat prévoit matériels, matériaux et fournitures nécessaires à l'intervention - Il charge le camion de manière organisée en sécurité et dans le respect de la réglementation - Il planifie et organise son intervention (horaires, trajet, ...) en prenant en compte les consignes de son responsable et des clients le cas échéant
<p>A2.2 - Coordonner le travail sur le chantier de création ou d'entretien d'un espace paysager</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux réunions de chantier - Former ses collaborateurs, salariés, apprentis ou stagiaires et les sensibiliser à l'accueil et à l'intégration d'un collègue en situation de handicap - Participer à l'aménagement des postes et conditions de travail (horaires, matériels,...) en cas de situation de handicap. - Veiller au respect des règles de sécurité (port des EPI, mise en sécurité du chantier,...) - Evaluer la conformité des travaux en cours et en fin de chantier avec d'éventuels ajustements - Formaliser des enregistrements liés au chantier, 	<p>C2.2a - Organiser le travail de l'équipe pour optimiser la réalisation du chantier en tenant compte des compétences et aptitudes de chacun et en adaptant les postes (personnes en situation de handicap) le cas échéant</p> <p>C2.2b - Coordonner une équipe autour d'un chantier paysager pour répondre à une commande d'un donneur d'ordre en s'assurant du respect des normes techniques, des règles de sécurité et de la transition écologique.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle « Coordination d'un chantier de création ou d'entretien d'un espace paysager »</u> Cette épreuve consiste à organiser un chantier et à coordonner les différentes interventions tout au long de sa réalisation Modalité : Evaluation pratique suivie d'une analyse réflexive devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle</p>	<p>Il est attendu que le candidat ait la capacité d'organiser et de coordonner un chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat planifie les travaux à réaliser en prenant en compte les caractéristiques de son équipe (y compris les situations de handicap), les contraintes éventuelles et les conditions prévisionnelles de faisabilité. Il anticipe les risques liés à leur déroulement futur, - Il vérifie et justifie au besoin, les commandes préparées liées au chantier (végétaux, matériaux...). - Il réceptionne et contrôle la qualité des végétaux et des intrants au regard des normes techniques et réglementaires - Il propose une chronologie des travaux cohérente avec le contexte du chantier. En cas d'aléas, il formule les adaptations à effectuer, - Il présente à l'équipe le déroulé prévisionnel du chantier et les consignes à respecter (règles de sécurité, normes techniques et environnementales, respect de la réglementation), - Il fait appliquer ses consignes, accompagne les salariés qui en ont besoin (en particulier ceux en situation de handicap) et intervient auprès de l'équipe si nécessaire, - Il vérifie la conformité des travaux réalisés, - Il remplit les enregistrements liés au chantier (horaires, plantations et semis, installations...) en étant fidèle à sa réalité.

<p>A2.3 - Gérer la relation client et/ou le contact avec les usagers dans le cadre d'un chantier de création ou d'entretien d'un espace paysager</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la relation client ou aux usagers pendant toute la durée du chantier - Communiquer auprès du client sur la mise en œuvre et le déroulement du chantier - Proposer des améliorations et/ou des évolutions du jardin ou l'espace paysager - Contribuer à l'image de l'entreprise du paysage ou du service technique territorial espaces verts/paysagers auprès des clients ou des usagers. 	<p>C2.3a - Interagir avec les clients et/ou usagers en adaptant sa communication et sa posture professionnelles pour participer à l'optimisation des relations avec les clients de l'entreprise et/ou avec les usagers des espaces paysagers et ainsi promouvoir l'image de l'entreprise ou du service</p> <p>C2.3b - Conseiller le client ou le donneur d'ordres sur d'éventuelles améliorations pour maintenir la cohérence esthétique du jardin et/ou compléter l'aménagement paysager en étant force de propositions.</p>	<p><u>Mise en situation « Relation Client »</u> Après avoir pris connaissance d'une commande à réaliser, cette épreuve consiste à présenter et expliquer le projet d'intervention au client</p> <p>Modalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle</p>	<p>Il est attendu que le candidat ait la capacité d'expliquer un projet à un client</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat présente son intervention de manière claire et structurée - il explique et justifie ses choix - L'échange avec le client lui permet de formuler des propositions alternatives - Il est à l'écoute et adapte son langage pour permettre la compréhension du client - Il adopte une posture professionnelle vis-à-vis du client - Il met en avant les atouts du projet et de son entreprise
---	---	---	--

<p>A3.1 - Elaborer une proposition d'aménagement paysager en cohérence avec les enjeux environnementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte la demande du client et le contexte d'intervention - Réaliser le plan d'aménagement - Choisir les végétaux et matériaux adaptés à la demande, à l'environnement et aux enjeux climatiques - Proposer des solutions d'économies d'eau et/ou d'arrosage - Réaliser la liste des approvisionnements - Estimer les temps d'intervention - Formaliser l'étude technique du projet d'aménagement 	<p>C3.1a - Etablir et justifier les éléments d'une étude technique avant devis en prenant en compte la commande et le contexte d'intervention pour proposer un projet en cohérence avec la demande du donneur d'ordre et les enjeux environnementaux</p> <p>C3.1b - Evaluer les demandes du client et le conseiller en se basant sur son expertise professionnelle afin de lui proposer un projet d'aménagement paysager adapté, tenant compte des enjeux environnementaux</p>	<p><u>Proposition technique avant devis</u> A partir d'un cas concret, il s'agit d'élaborer une proposition technique d'aménagement paysager pour la présenter à l'oral</p> <p>Modalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels à partir d'un dossier élaboré individuellement - Epreuve individuelle</p>	<p>Il est attendu que le candidat ait la capacité de présenter une proposition technique de mise en oeuvre d'un aménagement paysager</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat entend et reformule les attentes du client potentiel, - Il illustre ces attentes par une ébauche de plan créative et esthétique qui tient compte du contexte d'intervention (agronomie, pédologie, climatologie,...) et des enjeux environnementaux, - Il suggère des choix de végétaux et de matériaux appropriés au contexte géographique et environnemental et aux besoins exprimés, - Il élabore un argumentaire et justifie ses propositions et choix techniques, - Il établit pour son responsable un chiffrage prévisionnel de cette proposition technique
<p>A3.2 - Réaliser le chiffrage d'un chantier d'aménagement paysager ou d'entretien</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calculer les coûts matière et d'intervention - Identifier les contraintes spécifiques au projet (pente, talus, accès, protection de zones fragiles ou sensibles,...) - Echanger avec l'équipe et le responsable de la structure (chef d'entreprise ou chef de service) sur les enregistrements techniques et économiques liés aux chantiers d'aménagement paysager et d'entretien - Evaluer la rentabilité du chantier et proposer des pistes d'optimisation des coûts de revient 	<p>C3.2a - Estimer les besoins en ressources matérielles et humaines et appréhender les contraintes du terrain pour réaliser un chiffrage du coût du chantier en s'appuyant sur des références techniques et financières</p> <p>C3.2b - Assurer le suivi technico-économique du chantier de jardins/espaces paysagers en utilisant les enregistrements techniques et économiques pour faire un bilan et une analyse et proposer des pistes d'optimisation</p>	<p><u>Etude de cas « Suivi technico-économique de chantier de création jardins espaces paysagers »</u> A partir d'un dossier présentant un cas concret de chantier avec ses annexes, cette épreuve consiste à présenter et analyser son suivi technico-économique.</p> <p>Modalité : Evaluation écrite par un jury de professionnels - Epreuve individuelle</p>	<p>Il est attendu que le candidat ait la capacité de présenter et analyser le suivi technico-économique d'un chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat analyse des enregistrements techniques et économiques du chantier, - Il dresse un état récapitulatif du chantier conforme à sa réalité, - Il maîtrise les bases du chiffrage du chantier jardins espaces paysagers et produit le coût de revient du chantier réalisé, - Il le compare au budget prévisionnel initial, - Il formule des propositions pour la conduite future de l'activité permettant d'orienter la prise de décision du responsable de l'entreprise ou du service technique
<p>A3.3 - Analyser les chantiers et participer au développement de l'entreprise ou du service</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formuler des propositions d'amélioration pour les futurs chantiers d'aménagement et d'entretien de l'entreprise ou du service technique, - Réaliser une veille sur les évolutions techniques, réglementaires, environnementales concernant les activités de l'entreprise ou du service - Participer à l'adaptation et aux anticipations liées à l'évolution de l'activité de l'entreprise ou du service technique. 	<p>C3.3a - Analyser son activité au sein de l'entreprise ou du service pour proposer des améliorations voire des évolutions des pratiques de l'entreprise ou du service</p> <p>C3.3b - Contribuer à la veille technique de l'entreprise ou du service du paysage en s'informant sur les innovations et nouvelles pratiques professionnelles pour améliorer la qualité et la performance du travail, adapter les techniques utilisées et anticiper les évolutions du métier</p>	<p><u>Dossier de synthèse des pratiques professionnelles</u> Cette évaluation comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La rédaction de 5 fiches décrivant et analysant des activités <p>Modalité : Evaluation des fiches écrites par un jury de professionnels - Epreuve individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présentation orale avec analyse réflexive de 2 des 5 fiches devant un jury de professionnels <p>Modalité : Evaluation orale - Epreuve individuelle</p>	<p>Il est attendu que le candidat ait la capacité de synthétiser et d'analyser ses pratiques professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat élabore de manière précise et structurée les fiches d'activités de chantier de création et d'entretien, - Le candidat présente les conduites techniques observées dans leur contexte, - Il analyse ses pratiques professionnelles et les caractéristiques techniques et économiques de l'activité - Il formule des propositions d'améliorations en s'appuyant sur une veille technique. - Il pose un regard réflexif sur l'exercice du métier et son contexte.